ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE

D'INTERVENTION:

Commune de TOUQUES (Département du Calvados).

DÉLIBÉRATION DU

CONSEIL MUNICIPAL:

Délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2021 sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au

rachat des biens dans le délai de 5 ans.

SITUATION DU BIEN:

Parcelles cadastrées section AN n°130 et AN n°304 pour une contenance totale de 106m² sises 10 place Saint Pierre et 2 rue Schaeffer sur la commune de TOUQUES.

POS/PLU:

Zone Ua du PLUi : correspond aux centres anciens des communes littorales, présentant mixité des fonctions urbaines et une certaine densité, située dans le PPRI rouge et le

périmètre de protection des Monuments Historiques.

Acquisition de deux maisons afin de renforcer l'attractivité culturelle du centre-ville. Situées au cœur du quartier historique, ces deux maisons donnent directement sur le

PROJET:

Situées au cœur du quartier historique, ces deux maisons donnent directement sur le parvis de l'Eglise Saint Pierre et sur la rue principale Louvel et Brière, rue donnant accès également au Grenier à Sel et son Manoir et offrent la possibilité d'établir un

circuit de visite et un accès au Quartier Historique dans sa globalité.

COMITÉ

D'ENGAGEMENT :

21 octobre 2021 - Avis favorable.

PROPRIÉTAIRE:

Mme Jeanne-Marie PIETTE épouse CLUZAN pour la maison 10 place Saint Pierre (AN

130); M. SORGUES pour la maison 2 rue Schaeffer (AN 304)

ÉVALUATION

DOMANIALE:

Avis des domaines des 04/10/2021 et 22/09/2021.

IMPUTATION:

Compte n°924 659 - TOUQUES « 10 place Saint Pierre & 2 rue Schaeffer »

Enveloppe projet : 479 325 €

La présente décision emporte acceptation de l'éventuelle délégation du droit de préemption qui pourrait être consentie par la collectivité titulaire du droit de préemption urbain.

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

L'Adjoint au Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, en charge du pôle "Politiques Publiques" Fait le 26/10/2021

Gilles Gal

Signe par Gilles Gal

🧹 Signé et certifié par yousign 🙆

Dominique LEPETIT